



## Colocation litigieuse - départ anticipé

Par **owy**, le **26/07/2011** à **00:57**

Bonjour à toutes et à tous.

(les noms ont été changés)

Je suis en colocation depuis 1 an avec une amie, Marie, et depuis 3 mois avec un certain Robert. Marie et moi avons perdu très rapidement le bail de l'appartement, mais Robert a fait un avenant à ce bail, signalant ses dates d'occupation (fin avril à fin octobre). Le propriétaire n'a pas voulu faire d'état des lieux d'entrée, et Robert n'a pas fourni de caution..

De plus, en raison de travaux non effectués dans l'appartement depuis le début, nous avons tous les trois, d'un commun accord, refusé de payer le loyer de juin jusqu'à ce que les travaux soient effectués.

La colocation s'est plutôt mal passée très rapidement, Robert ne respectant pas notre tranquillité, et il s'est récemment montré agressif, sans que ça aille jusqu'à la violence physique (il s'est contenté d'insultes et de menaces). Nous lui avons demandé de chercher un autre appartement, ou nous rechercherions un autre appartement nous-même, ce qu'il a d'abord refusé. Il a ce soir changé d'avis, et nous a présenté un document que je mets en pièce jointe, à signer mercredi soir au plus tard sinon il ne part pas.

J'aimerais donc un conseil sur ce document et sur la situation en général, sachant que :

- 1 - nous lui avons demandé de partir sans exiger de date (le plus tôt possible), en lui demandant expressément d'envoyer son préavis d'1 mois au propriétaire. Le seul ultimatum de notre part était que s'il refusait, nous partions nous-même, avec le même préavis.
- 2- il ferme sa porte à clef, et exige que nous signions ce document avant qu'il ne quitte l'appartement, et sans voir la chambre.
- 3- je crains que la clause sur la renonciation au loyer ne soit ambiguë par rapport au loyer impayé de juin.

Pour info, il a marmonné qu'il y aurait "d'autres pièges" que ceux que j'ai cités ci-dessus, et il refuse de payer les factures (électricité, gaz, internet, etc., environ 150 €) de ces deux derniers mois, car le déménagement précipité lui occasionne des dépenses imprévues. Je suis prêt à passer là-dessus s'il s'en va sans casse.

Voilà. J'aimerais un conseil rapide, car il nous a donné jusqu'à après-demain pour signer, sinon il ne part pas. Ma colocation a peur de rester seule avec lui depuis la dispute, ça devient invivable depuis.

Nous avons besoin de conseils afin de nous protéger au mieux.

Cordialement,  
Owy

[http://i64.photobucket.com/albums/h199/ainaelin/page\\_1.jpg](http://i64.photobucket.com/albums/h199/ainaelin/page_1.jpg)  
[http://i64.photobucket.com/albums/h199/ainaelin/page\\_2.jpg](http://i64.photobucket.com/albums/h199/ainaelin/page_2.jpg)

Par **owy**, le **27/07/2011** à **11:07**

Personne ne peut m'aider ?

Je sais que le délai est court, et que la situation est semble complexe, mais j'espérais qu'ici, j'aurais de l'aide.